

Le fait du jour → Les journées de La Baratte

Paysage

"Les sites et paysages font partie du patrimoine commun de la nation. Leur protection, leur mise en valeur, leur restauration sont d'intérêt général." Article 110 du code de l'environnement.

Un chiffre

2 L'équivalent de la surface agricole de deux départements français a été perdue, en dix ans en France, au profit de l'urbanisation.

Expertise

Jean-Claude Laleure a diligenté une expertise naturaliste de la zone humide de La Baratte, en 2007, qui a permis de recenser des espèces animales ayant un intérêt patrimonial.

PATRIMOINE ■ 2^e biennale organisée à Nevers par l'association Saint-Fiacre Loire-Baratte à l'église de Chaluzuy

Comment protéger jardins et paysages

La France est connue pour la diversité et la beauté de ses paysages. Il y a donc grand intérêt à protéger ce patrimoine, souvent menacé par l'urbanisation.

Dominique Romeyer
dominique.romeyer@centrefrance.com

L'Église du Vieux Chaluzuy, à Saint-Éloi, a accueilli, hier, la 2^e biennale "Paysages et Jardins". Organisée par l'association Saint-Fiacre Loire-Baratte, avec le soutien du Conseil général de la Nièvre, cette seconde édition avait pour but, à travers différents témoignages et interventions, de mettre en lumière les enjeux de la protection des paysages et jardins.

L'intérêt botanique des jardins de La Baratte dépasse largement le plan local. En effet, Brigitte Compain-Murez, présidente de l'association Saint-Fiacre Loire



SITE. Visite des jardins-maraîchers du Val de la Baratte et du jardin du Clos Monard. PHOTO CHRISTOPHE MASSON

LOIRE-BARATTE

Saint-Fiacre Loire-Baratte

L'association agit dans le but d'obtenir une protection du territoire des jardins de La Baratte, de sa faune, sa flore, son patrimoine paysager et bâti et de son identité culturelle et historique. Elle est née, en juillet 2005, de la rencontre du travail, de la tradition et d'une prise de conscience de la valeur patrimoniale des jardins potagers et maraîchers de La Baratte à Nevers, situés en bordure de la Loire.

-Baratte, a permis, grâce à ce second colloque, un échange entre les différentes associations présentes pour agir dans le sens de la protection des paysages et des jardins en France.

Des outils juridiques

Ainsi, par exemple, l'association Murs à pêches, de Montreuil, en Seine-Saint-Denis, représentée par son président Pascal Page, lutte contre l'urbanisation du quartier pour res-

taurer des murs qui entouraient, autrefois, les cultures de pêcheurs. « Grâce à ce colloque, nous avons pu partager des problématiques identiques et des informations pour découvrir des pistes de réflexion communes. On se nourrit des expériences des uns et des autres. La préservation du paysage passe souvent par le bénévolat et par les associations de préservation du patrimoine des jardins »,

confiait Pascal Page. Alain de la Bretesche, bâtonnier et secrétaire général de la Fédération nationale des associations du patrimoine et des paysages, a parlé, au cours d'une conférence, des outils juridiques et financiers qui existent pour protéger et mettre en valeur les paysages. ■

→ Association Saint-Fiacre Loire-Baratte. 20, rue du Vernai, 58000 Nevers. Tél : 06.10.39.57.26. www.loire-baratte.com

QUESTION À



BRIGITTE COMPAIN-MUREZ

Présidente de l'association Saint-Fiacre Loire-Baratte

Pourquoi un tel colloque ?

Pour tenter de cerner les moyens de protéger nos paysages et jardins ainsi que leur composante. Je veux faire passer le plus d'informations possibles et permettre aux intervenants d'échanger et de se rencontrer, le tout dans un contexte convivial.

Quel est le message ?

Nous voulons sauvegarder et protéger, mais aussi transmettre cet héritage à nos enfants. La Baratte, c'est l'histoire ancestrale des jardiniers et elle doit le rester.

Quels sont vos souhaits ?

Je voudrai que le site de la Baratte soit classé en zone d'agriculture protégée et également qu'un arrêté préfectoral de protection du biotope soit pris pour que ce site retrouve sa vocation historique de culture, de préférence biologique.

Par Dominique Romeyer

NEVERS ■ Visite guidée, artisanat, expositions, produits naturels à découvrir

Le public attendu au jardin Le Clos Monard

Les journées de La Baratte, à Nevers, s'articulent, cette année, en deux temps. Le colloque, qui s'est déroulé hier (voir ci-dessus) et les Rendez-vous au jardin qui accueilleront les amateurs, demain, au jardin Le Clos Monard, faubourg de La Baratte, rue du Vernai, à Nevers.

Les journées de La Baratte sont organisées par l'association Saint-Fiacre Loire-Baratte. Sa présidente, Brigitte Compain-Murez aura à cœur de vous faire découvrir son jardin très nature qui préserve les insectes et la flore, de 10 h 30 à 18 h.

Une visite guidée du site des jardiniers de la Baratte est prévue, à 15 h (prévoir de bonnes chaussures).

Des ateliers autour du miel et des abeilles, des plantes médicinales et aromatiques et la culture du figuier compléteront les



LA BARATTE. Flore et insectes sont ici préservés. PHOTO CHRISTOPHE MASSON

animations sur le jardin données par les associations partenaires : le club bonzai, les Croqueurs de pommes et les Artisans du Monde.

Expositions et artisanat

Pour se restaurer le midi, un barbecue et une buvette en terrasse sont prévus.

Sur place, diverses expositions seront proposées : Les jardiniers, iconographie et outils, Le jardin au point de croix, La culture du figuier par Jean Goby et Bois et Corolles, peintures et sculptures de François Murez.

L'artisanat ne sera pas oublié avec présentation de la toile de Jouy, l'osier, éléments de décoration et atelier de perles. ■

→ Jardin Le Clos Monard. Rue de Vernai, Nevers. Dimanche, de 10 h 30 à 18 h. Tél. 06.10.39.57.26.

AUTRES JARDINS

Alligny-en-Morvan. Château de la Chaux, séquoias et essences rares. Samedi et dimanche, de 10 h à 12 h et de 14 h à 18 h. 03.86.76.10.10.

Coulanges-lès-Nevers. Jardins de Forgeneuve, labellisés jardins remarquables. Samedi et dimanche, 10 h à 18 h. 03.86.57.59.50.

La Marche. Parc des pépinières Dieudonné et sa roseraie de 3.000 pieds. Samedi, de 9 h à 19 h. 03.86.70.19.55.

Lurcy-le-Bourg. Jardin historique du château. Samedi et dimanche, de 14 h 30 à 20 h.

Mouron-sur-Yonne. Jardin médiéval de Thaveneau. Samedi et dimanche, de 11 h à 17 h. 03.86.22.44.94.

Saint-Éloi. Arboretum les feuilles fleuries, collection de milliers de variétés. Samedi et dimanche, de 14 h à 19 h. 06.07.17.80.93.

Saint-Loup. Jardin des Merlettes, roses fruits, arbustes. Dimanche, de 10 h à 18 h. 06.69.31.11.15.